

République Française
Liberté – Egalité - Fraternité

Département de la Guadeloupe
Arrondissement de Basse-Terre

Commune de VIEUX-HABITANTS

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 24 Juillet 2025

Effectif du Conseil : 29

Présents : 20

Absents excusés : 07

Absents : 02

Procurations : 06

Sens du Vote

Pour :

Contre :

Abstention :

Par suite d'une convocation en date du 07 juillet 2025, les membres composant le Conseil Municipal de Vieux-Habitants, se sont réunis à la salle de délibération, le **Jeudi 24 juillet à 18h30** sous la présidence de Monsieur **Jules OTTO**, Maire.

Etaient présents : Jules OTTO, Frédéric OTTO, Christiane COLET-BAILLET, Ernard BOULON, Cindy DARMIN, Louis-Jules DARES, Christopher GERAN, Joël LANCASTRE, Albert AIRA, Yvon TOI-OTTO, Amour GABALI, Juliette FARNABE, Gérard RAMASSAMY, Sonia JEREMIE CAMALET, Ketty LANCIEN, Véronique GOMBAULD, Luigi LANCASTRE, Gaston GERAN, Jennifer LINON, Pierrot TAURUS.

Absents excusés : Jacqueline TASSIUS, Marie-Pierre DARLY, Virginie GUILLAUME, Nicolas BRESLAU, Anne-Marie CANGOUD Audrey BOURSEAU, Aline TOI

Absent : Esther JEREMIE-AMBRAISSE, Alexandre CLAIRY.

Procurations : Jacqueline TASSIUS donne procuration à Jules OTTO, Marie-Pierre DARLY donne procuration à Cindy DARMIN, Virginie GUILLAUME donne procuration à Véronique GOMBAULD, Nicolas BRESLAU donne procuration à Christopher GERAN, Anne-Marie CANGOUD donne procuration à Ernard BOULON, Aline TOI donne procuration à Gaston GERAN.

Secrétaire de séance : Anne-Marie CANGOUD

N° de délibération : 02
Date de transmission
en préfecture :
29 JUIL. 2025

Relevé de décisions

Monsieur le Maire expose à ses collègues que conformément à la délibération n°3 du 16 juillet 2020 déléguant au Maire certaines attributions du Conseil municipal que plusieurs décisions ont été prises au cours des mois de mai et juin 2025 qu'il convient d'en rendre compte.

DATE	N°	OBJET
02/07/2025	2025/06-26	• Prise en charge de frais de sonorisation pour le collège Suze ANGELY et l'association REZOLI - Prestataire : JF BRISSAC - Coût de la prestation : 645,00€

30/06/2025	2025/06-25	• Prestation de service d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour le suivi des travaux de la collectivité pour une durée de 9 mois - Prestataire : Entrepreneur individuel M. Kurtys GEDEON - Coût de l'opération : 28 000,00 €
30/06/2025	2025/06-24	• Prestation de service pour la maintenance du parc de climatisation de la collectivité - Prestataire : société TAL CLIM - Coût de la prestation : 37 200,00 € - Durée : 12 mois

Le Conseil municipal,

Article 1 : Prend acte des décisions référencées ci-dessus.

Article 2 : D'adresser un exemplaire de la présente délibération à Monsieur le Préfet de Région et à Madame la Comptable publique.

Pour expédition conforme

Acte certifié exécutoire
Réception en Préfecture :

Publication :

Affichée le 29 JUIL. 2025

Le Maire

Jules OTTO